

1. Les membres du Conseil, je vous remercie de m'avoir invité à m'adresser à vous aujourd'hui.
2. Je m'appelle Malya Villard-Apollon. Je l'une des dirigeantes de KOFAVIV, une organisation populaire de femmes qui travaille avec les victimes de violences sexuelles. Moi-même, je suis la victime d'un viol. Notre organisation, KOFAVIV, travaille avec plusieurs partenaires, dont MADRE, l'Institut pour la Justice et la Démocratie en Haïti et le cabinet Morrison & Foerster.
3. À la suite du séisme du 12 Janvier, les conditions dans les camps de personnes déplacées ont considérablement augmenté la vulnérabilité des femmes au viol.
4. Je vis dans une tente dans un camp. Je suis témoin de la violence contre les femmes et filles qui vient dans le camp autours de moi. Je suis aussi témoin à la réponse du gouvernement, qui est tout à fait insuffisant. KOFAVIV a enregistré au moins 242 cas de viol depuis le séisme mais, nous n'avons pas encore vu une seule enquête criminelle ou la justice pour une de ces victimes.
5. La violence se produit dans les camps a cause de quatre raisons:
  - a. Il y a un manque d'éducation et conversation ouvert sur les droits des femmes et le sujet de la sexualité.
  - b. Il n'y a pas une présence de sécurité suffisant.
  - c. Il y a un manque de logement stable.
  - d. Les ONG n'engage pas les groupes de base qui habite et travaille dans les camps alors la distribution de l'aide est inefficace, qui aggrave la pauvreté et la violence.
6. Avec déférence, je prie le Conseil fait les recommandations suivantes à la communauté internationale et le gouvernement d'Haïti:
  - a. Ils doivent fournir éducation des droits l'homme, y compris la sensibilisation sur les droits de femmes et un bon comportement entre les sexes pour la police haïtienne et les hommes Haïtiens, et une formation pour les femmes sur leurs droits;
  - b. Ils doivent assurer immédiatement la sécurité et l'éclairage dans les camps;
  - c. Rappelez les donateurs de fonds que les "Principes de l'ONU relatifs au personnes déplacées" implore les gouvernements à consulter les femmes haïtiennes et assurer leur participation aux décisions qui ont une influence sur leurs vies;
  - d. Et, finalement, les États membres doivent exiger que l'une des conditions à satisfaire pour avoir l'aide financière est l'engagement de respecter et maintenir les droits des femmes.
7. Les voix comme la mienne ne sont pas souvent entendues dans les lieux de ce genre, et je vous remercie énormément pour votre attention.